

Manchette de protection Safe-Knit®, réf. 101ZMA

Ansell



Description

- Manchette de protection Safe-Knit® résistante à la chaleur et à la coupure.
- Conçue pour protéger le bras lors des travaux tels que la soudure légère ou l'assemblage à proximité de postes de soudage.
- Poignet tricoté en Kevlar® avec fente pour le pouce pour une protection supplémentaire de la paume et du poignet.
- Bonne protection contre les projections de particules en fusion et les étincelles brûlantes.
- Recommandée pour les travailleurs du bâtiment, industries chimiques, automobiles, du verre et de la métallurgie.

Caractéristiques techniques

- **Construction** : support tricoté, coupé et cousu.
- **Matériaux** : - Support : composée de Kevlar®, couche interne en coton ignifuge (légère et agréable à porter pour l'utilisateur), Lenzing FR® ;
- Enduction : S.O.
- **Agents sensibilisants (Ingrédients potentiellement dangereux)** : Protéines de caoutchouc naturel, seul un très faible nombre d'utilisateurs risque d'être sensibilisés à cet ingrédient présent dans le gant et, par conséquent, de développer une irritation ou une réaction allergique.
Règlement REACH 1907/2006, pour de plus amples informations, consulter la Déclaration de conformité au règlement REACH sur le site Web d'Ansell.
- **Coloris** : marron.
- **Dimensions** : longueur de 660 mm.
- **Résistance** : excellente résistance à la coupure, aux petites projections de métal en fusion (résistance supérieure à celle du cuir).
- **Conditionnement** : manchette de protection vendue à l'unité.
- **Conditions de stockage** : conserver à l'abri des sources d'ozone et des flammes. Conserver à l'abri des rayons du soleil, dans un endroit frais et sec.
- **Conditions d'entretien** : Lessivage, des pictogrammes d'entretien sont décrits dans les informations spécifiques mentionnées sur ou à l'intérieur de chaque niveau d'emballage. Les performances de la manchette ne seront pas diminuées après un cycle de lessivage. Toutefois, le client ou le blanchisseur est responsable des performances de la manchette après lessivage. Ansell ne peut pas en être tenu responsable.
- **Conditions d'élimination** : la manchette usagée risque d'être contaminée par des agents infectieux ou d'autres matières dangereuses. Il vous est instamment demandé de l'éliminer en vertu de la réglementation locale. Pas de décharge ou d'incinération sans contrôle.
- **Limites d'utilisation** : - Ne pas utiliser comme protection contre les flammes ;
- Ne pas utiliser dans les applications lourdes présentant des risques de coupure ;
- Ne pas utiliser à proximité de lames en mouvement ou dentelées ;
- Manchette non étanche, à ne pas utiliser comme protection contre les produits chimiques.
- **Conformité européenne** : conforme aux exigences de la Directive européenne 89/686/CEE et aux normes européennes EN 420:2003 + A1:2009 et EN388:2003, EN407:heat flame. Classé comme gant d'usage complexe (c.-à-d. protection contre les risques mortels). Attestation de type CE et contrôle qualité de type CE pour le produit final délivrés par CENTEXBEL (0493) Technologiepark 7 B-9052 Zwijnaarde.
- **Données d'essai EN** : EN388:2003
 - Inflammabilité : Performance level 4 après exposition à une flamme < 2s, après exposition à une source incandescente < 5s ;
 - Résistance à la chaleur de contact : Niveau de performance 1 Température de contact 100°C > 15s ;
 - Résistance à la chaleur convective : Performance level 3 Indice de transfert de chaleur > 10s ;
 - Résistance à la chaleur radiante : Performance level 1 Transfert de chaleur > 7s ;
 - Résistance aux petites projections de métal en fusion : Performance level 2 >15 droplets ;
 - Résistance aux quantités importantes de métal en fusion : Niveau de performance X (test not applicable).

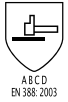
a	b	c	d	e	f
1	3	3	2		

Symboles et pictogrammes

- La manchette est essentiellement conçue pour protéger les mains et/ou les avant-bras contre les risques mécaniques et/ou thermiques.
- Elle est conforme aux dispositions de la Directive européenne 89/686/CEE et de ses amendements, porte le marquage requis.
- Manchette pourvue du pictogramme d'aptitude au contact alimentaire, respecte également les réglementations européennes 1935/2004 et 2023/2006 ainsi que toutes les réglementations nationales applicables aux matériaux destinés au contact des denrées alimentaires.
- Il est recommandé de veiller à ce que la manchette soit utilisée uniquement dans les applications pour lesquelles elle est prévue.

• Explication des pictogrammes :

• Protection contre les risques mécaniques :



A: résistance à l'abrasion
B: résistance à la coupure
C: résistance à la déchirure
D: résistance à la perforation

• Protection contre la chaleur :



A: inflammabilité
B: chaleur de contact
C: chaleur convective
D: chaleur radiante
E: petites projections de métal en fusion
F: quantités importantes de métal en fusion

• Protection contre le froid :



A: froid convectif
B: froid de contact
C: pénétration par l'eau

• Apté au contact alimentaire :



- Attestation de type CE délivrée par Centexbel Belgium (I.D. 0493), Technologiepark 7, B-9052 Zwijnaarde.
- Pour obtenir un double de la Déclaration de conformité ou de plus amples informations sur les performances du produit, contacter Ansell.

Précautions d'emploi

- Ne jamais utiliser cette manchette pour manipuler des produits chimiques.
- Cette manchette ne doit pas être utilisée lorsqu'il existe un risque d'enchevêtrement dans des pièces mécaniques en mouvement.
- Avant toute utilisation, examiner la manchette pour déceler le moindre défaut ou toute imperfection. Eviter de porter une manchette endommagée, souillée ou usée.
- Garder la manchette à l'abri de toute exposition à une flamme nue.
- Si la manchette comporte un marquage, les surfaces imprimées ne doivent pas entrer en contact avec les aliments.